

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA) DE LA MRC

La MRC désire informer la population que son « Plan de développement de la zone agricole (PDZA) » a été approuvé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ». Le PDZA est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole de la MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles.

Cet exercice de planification est le fruit de près de dix-huit (18) mois de réflexion sur les enjeux liés à la mise en valeur et au développement de la zone agricole de la MRC à laquelle se sont livrés les acteurs régionaux et la population du territoire. Son approbation par le MAPAQ marque le début d'une nouvelle ère en ce qui concerne la mise en valeur de la zone agricole de la MRC puisqu'il se veut le résultat d'une prise de conscience collective sur l'importance qu'elle revêt pour l'économie de notre territoire et la sécurité alimentaire durable. Le PDZA demeure un projet mobilisateur qui vise à stimuler et guider les actions de la communauté afin d'assurer la mise en valeur du territoire agricole de la MRC et le développement de son plein potentiel.

Selon Madame Caryl Green, préfète de la MRC : « *Grâce au déploiement de ce nouvel outil de planification, la MRC et ses partenaires sauront se distinguer par leur dynamisme et leur leadership en matière de développement agricole et ce, au cours des années à venir.* »

Il vous est possible de consulter le PDZA sur le site internet de la MRC en vous rendant dans la section « Aménagement/Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ».